

► Information générale

Cours	
Titre	Parasitisme
Nombre de crédits	3
Sigle	BIO3790-B
Site StudiUM	Groupe B : Lien
Faculté / Département	Faculté des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2024
Mode de formation	Cours magistraux en présentiel
Déroulement	Groupe B : du 5 septembre au 12 décembre, le mercredi de 12h30 à 15h30 au Campus MIL.
Charge de travail hebdomadaire	Environ deux heures de travail personnel pour chaque heure de cours, soit 6h d'étude par semaine, devraient être suffisantes pour compléter ce cours avec succès.

Enseignante	
Nom et titre	BRODEUR, Jacques et LEGAULT, Simon
Coordonnées	jacques.brodeur@umontreal.ca et simon.legault.1@umontreal.ca
Disponibilités	En personne durant et/ou après les cours ou par rendez-vous; par courriel avec réponse en 1-2 jours ouvrables, ou jusqu'à 17h la veille d'un quiz, examen ou de la remise d'un travail.

Description du cours	
Description simple	Évolution et diversité, cycles de vie et développement, adaptations à la vie parasitaire, dynamique des relations hôte-parasite, conséquences sur la santé humaine et animale, la biodiversité et la biologie de la conservation, stratégies de contrôle.
Place dans le programme	Cours de premier cycle, optionnel et typiquement suivi durant la troisième année. Offert dans les programmes suivants : Baccalauréat en sciences biologiques (1-235-1-0) ; Majeure en sciences biologiques (1-235-2-0) ; Mineure en sciences biologiques (1-235-4-0).

► Apprentissages visés

Objectifs généraux
<p>Ce cours a pour but de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter un aperçu général de la diversité, de l'évolution et de l'écologie des principaux types de parasites; 2. Sensibiliser à la diversité et à l'importance écologique des parasites; 3. Détailler les stratégies de développement et d'exploitation de l'hôte chez les parasites; 4. Initier aux conséquences du parasitisme sur la santé humaine et animale, les communautés et la biologie de la conservation.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant ou l'étudiante sera en mesure de :

1. Décrire les grands groupes de parasites, leurs modes de vie et leur évolution;
2. Expliquer les fondements moléculaires, physiologiques et écologiques des relations hôtes-parasites;
3. Établir le rôle écologique des parasites;
4. Apprécier l'importance économique et médicale des parasites.

► **Calendrier**

Séances (dates et titres)	Contenus	Activités	Lectures	Évaluations (et leurs durées)
4 septembre : Cours 1 (JB)	Plan de cours Introduction au parasitisme	Cours	Chapitre 1 Glossaire	-
11 septembre : Cours 2 (JB)	Introduction au parasitisme (suite)	Cours	Chapitre 2	-
18 septembre : Cours 3 (JB)	Origine du parasitisme + <i>Toxoplasma gondii</i>	Cours et Quiz	Chapitre 3	Quiz (30 min)
25 septembre : Cours 4 (SL)	Phylogénie et Cycles de vie des parasites	Cours	Chapitre 4	-
2 octobre : Cours 5 (SL)	Stratégies d'exploitation de l'hôte 1/2	Cours	Chapitre 5.1-5.2	-
9 octobre : Cours 6 (SL)	Stratégies d'exploitation de l'hôte 2/2	Cours		-
16 octobre : Cours 7 + INTRA (JB)	Immunologie du parasitisme	Cours et Examen	Chapitre 5.3	Examen intra (1h15)
23 octobre : Semaine d'activités libres	<i>Pas de cours</i>	-	-	-
30 octobre : Cours 8 (JB)	Castration parasitaire	Cours	Chapitre 5.4	-
6 novembre : Cours 9 (SL)	Spécificité parasitaire	Cours	Chapitre 6	Présentations orales (1h) et remise du travail d'équipe
13 novembre : Cours 10 (SL)	Dynamique des populations hôtes-parasites	Cours	Chapitre 7	
20 novembre : Cours 11 (JB)	Les parasites et l'humain 1/2	Cours	Chapitre 8	
27 novembre : Cours 12 (JB)	Les parasites et l'humain 2/2	Cours		
4 décembre : Cours 13 (SL)	Conclusion et révision	Cours		
11/12 ou 18/19 décembre : FINAL (SL)		Examen		Examen final (2h45) Remise du travail individuel

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignante peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignante doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant·e·s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Dates	Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Pondérations
18 septembre	Quiz	1.	5%
16 octobre	Examen intra	1., 2.	15%
11/12 ou 18/19 décembre	Examen final	1., 2., 3., 4.	35%
6 novembre au 4 décembre	Travail d'équipe (présentation orale et fiche technique)	4.	25%
11 décembre	Travail individuel (rédaction)	1., 2., 3.	20%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignante peut apporter des modifications à la pondération relative des évaluations. Le cas échéant, l'enseignante doit obtenir l'appui de la majorité des étudiant·e·s de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à une évaluation	Toute absence non autorisée recevra une note de 0. Les absences autorisées seront traitées cas par cas par l'enseignante et pourront résulter en une reprise, en l'attribution d'une note en fonction des notes subséquentes ou en le report de la pondération sur les prochaines évaluations.
Dépôt des travaux	Tous les travaux doivent être déposés dans la boîte de remise correspondante sur StudiUM avant la date limite précisée.
Matériel autorisé	Tout matériel est permis pour la préparation des travaux, à l'exception de Chat GPT et autres outils d'intelligence artificielle générative.
Qualité de la langue	Le texte manuscrit doit être compréhensible et lisible pour être évalué. La qualité de la langue sera évaluée dans tous les travaux.
Seuil de réussite exigé	A+>89.99, A>84.99, A->79.99, B+>76.99, B>72.99, B->69.99, C+>64.99, C>59.99, C->56.99, D+>53.99, D>49.99, E<34.99

► Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	18 septembre 2024
Date limite d'abandon	8 novembre 2024
Fin du trimestre	23 décembre 2024
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À venir, en ligne

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement audio ou vidéo des cours n'est pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignante au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez qu'obtenir la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Chat GPT	L'utilisation de Chat GPT ou autres logiciels d'intelligence artificielle générative n'est pas autorisée pour la réalisation de travaux.

► Ressources

Ressources obligatoires	
Documents	Matériel déposé chaque semaine sur StudiUM

Ressources complémentaires	
Documents (ouvrages non mis en réserve à la bibliothèque)	<p>Goater, T.M., C.P. Goater & G.W. Esch. 2013. Parasitism: The Diversity and Ecology of Animal Parasites. 2nd ed. Cambridge University Press, Cambridge. 524 pages.</p> <p>Poulin, R. 2007. Evolutionary Ecology of Parasites. 2nd ed. Princeton University Press, Princeton. 332 pages.</p> <p>Thomas, F., J.-F. Guégan & F. Renaud. 2007. Écologie et évolution des systèmes parasités. De Boeck, Bruxelles. 427 pages.</p> <p>Zimmer, C. 2001. Parasite Rex. Touchstone, New York. 298 pages.</p>

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiant(e)s en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

► Cadres réglementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant-e régulier-ère, étudiant-e libre ou étudiant-e visiteur-se, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant-e-s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque école ou faculté.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un-e étudiant-e du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/